



Changements apportés aux frais de service des comptes d'entreprise CIBC

Un changement a été apporté aux frais de service suivants indiqués dans la brochure Frais de service des comptes d'entreprise CIBC datée du 1^{er} janvier 2020.

Le changement est mis en évidence ci-dessous.

Traites bancaires ou mandats[‡] (page 11) À compter du 1^{er} juillet 2021

Devise canadienne	9,95 \$ par effet
Devise américaine	9,95 \$ CAD par effet
Autre devise	9,95 \$ CAD par effet

[‡] En plus des frais d'opération, le cas échéant.

Pour en savoir plus sur nos comptes, services et frais bancaires d'entreprise, consultez la brochure Frais de service des comptes d'entreprise CIBC. Vous pouvez vous en procurer une copie dans tout centre bancaire CIBC ou sur le site www.cibc.com/francais.